



Tranche de quotient familial	Participation du CCAS à compter du 01/09/2018		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
QF < 9 300 "	65%	70%	75%
QF compris entre 9 301 " et 12 600 "	55%	60%	65%
QF compris entre 12 601 et 15 500 "	45%	50%	55%
QF compris entre 15 501 " et 24 000"	35%	40%	45 %
QF > à 24 001"	25%	30%	35%

### Partie réservée au CCAS

Dossier complet N° 0 0 0 0 0 0 0 0

Dossier incomplet Pièces manquantes :

0 ..

0 ..

0 ..

0 ..

**Tout dossier incomplet à la date du 20/05/2019 sera rejeté**

Taux d'intervention 0 ..

Somme à verser pour le 1<sup>er</sup> trimestre 0 ..

Transmission service Finances le 0 ..